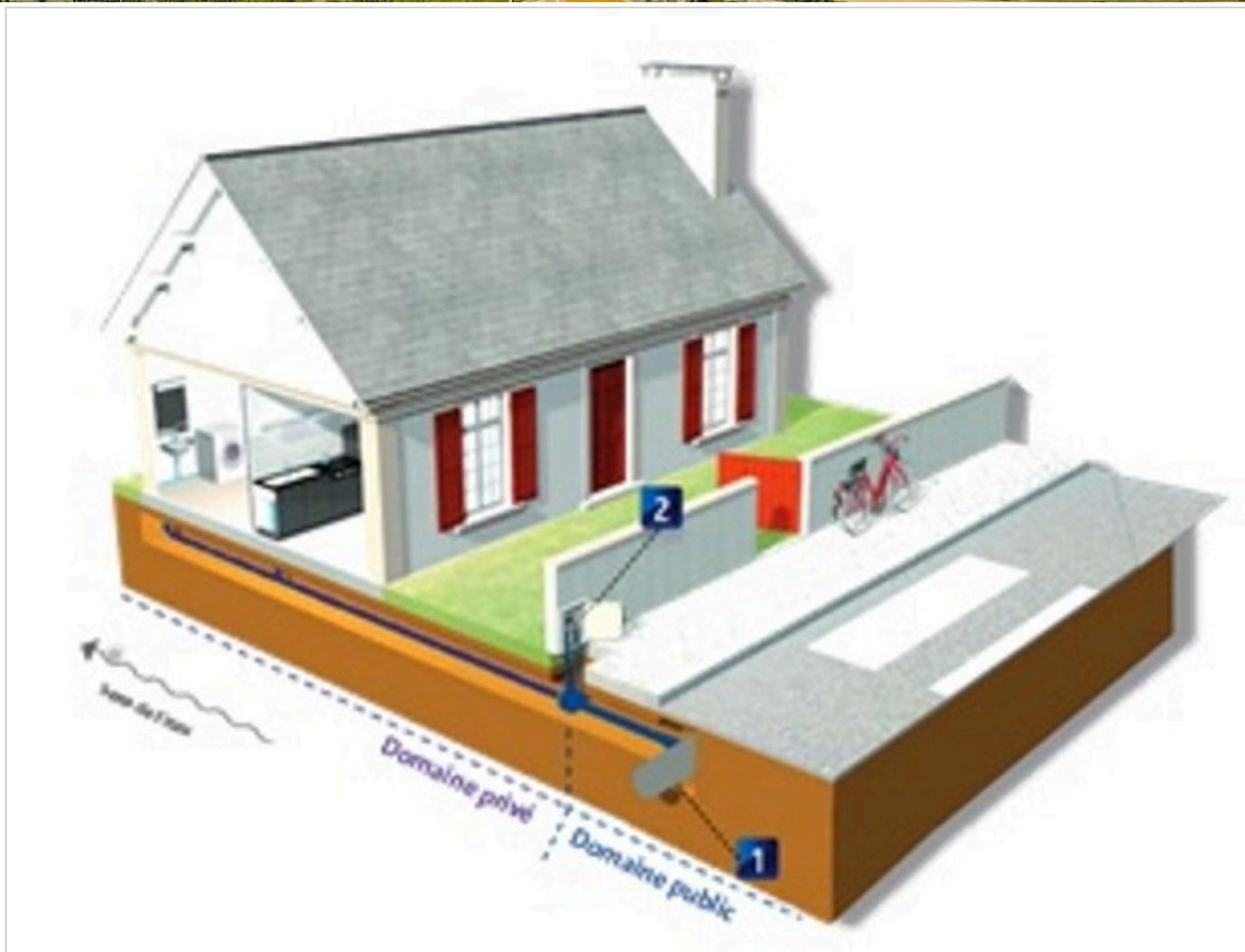


Formulaire et Documents



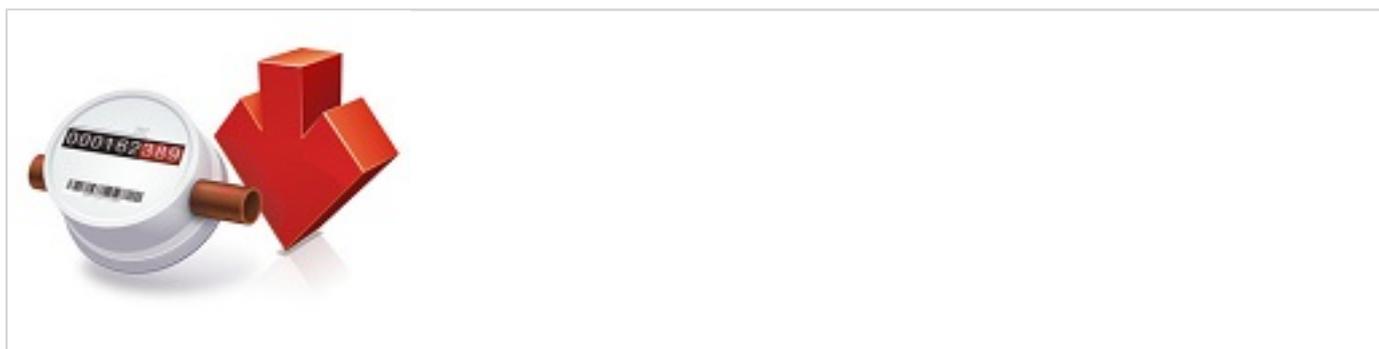
DEMANDE DE BRANCHEMENT ET DE POSE COMPTEUR

Vous allez faire construire votre maison et vous souhaitez la raccorder au réseau de distribution d'eau potable. Pour que l'eau arrive jusqu'à votre robinet, nos équipes réalisent un "branchement" entre le réseau public de distribution d'eau potable et votre habitation. Une fois ce branchement réalisé, il est de votre responsabilité de procéder au raccordement de votre habitation jusqu'au compteur d'eau. Cette démarche est indispensable pour la mise en service de l'eau à votre domicile.



Pour obtenir un devis, téléchargez et remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez votre demande par courrier ou par courriel en joignant les documents suivants :

- La copie du permis de construire
- Le plan de situation de la parcelle dans votre commune
- Le plan parcellaire en cas de lotissement
- Le plan masse de votre terrain en y indiquant l'emplacement souhaité de votre compteur



DEMANDE DE RÉSILIATION D'ABONNEMENT

Si vous le souhaitez, vous pouvez à tout moment résilier votre abonnement. Notez que cette démarche est payante et que le compteur est déposé. Lors de l'éventuelle réouverture, un nouveau compteur sera mis en place et sera donc facturé ... Ne vous trompez pas entre résiliation et changement d'occupant !!!



DEMANDE DE TRANSFERT D'ABONNEMENT

Lors d'une vente d'un bien, vous devez informer le service de l'eau, de même pour tout changement de locataire. Pour cela, il suffit de compléter le formulaire téléchargeable ci-dessous, en n'oubliant pas d'indiquer le numéro et l'index du compteur relevé conjointement avec les anciens occupants.



contrat de location

Pour toutes demandes veuillez contacter le syndicat des eaux au 05.61.90.58.40